



École Le Petit Prince

44, rue de Juan-les-Pins, Gatineau (Québec) J8T 6H2

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Le mercredi 29 novembre 2017

Sont présents :

Karine Ann Ciura – parent

Caroline Proulx – parent

Anik Rioux – parent

Barbara Delisle – parent

Karine Renoux – parent

Anne-Marie Loiselle – parent

Sylvie Boisvert – enseignante

Louise Joncas – enseignante

Craig Mc Lellan – enseignant

Julie Racine – enseignante

Nathalie Barbe – directrice

Caroline Moore – directrice-adjointe

Sont absentes :

Roxanne Pilon – parent

Véronique Pilotte-Charron – représentante du personnel professionnel

1.	Vérification du quorum et ouverture de la séance
Le quorum est noté. La séance est déclarée ouverte à 19h06.	
2.	Adoption de l'ordre du jour
L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Karine-Ann Ciura et appuyée par Julie Racine.	
3.	Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2017
Les membres sortant du Conseil d'établissement 2016-2017 confirment avoir examiné le procès-verbal et n'avoir relevé aucune incohérence. <ul style="list-style-type: none">• Note : Orthographe OPEP à être corrigé par OPEPP L'adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2017 est proposée par Sylvie Boisvert et appuyée par Sandra Roberge.	
4.	Suivi au procès-verbal
Page 3 de 7 du PV du 4 octobre 2017 – suivi au sujet des activités qui demandaient des approbations du Conseil : les activités n'auront pas lieu.	

5.	Parole au public
Sans objet.	
6.	Présentation des états financiers
Mme Nathalie Barbe nous présente les états financiers de 2016-2017, préparés à l'origine par la directrice sortante. Des questions sont posées au sujet des dépenses de Gestion d'école et d'Animation sportive, culturelle et sociale et des revenus Campagnes de financement et de dons pour les activités de l'EXTRASCOLAIRE. Mme Barbe nous explique qu'il y a eu des dépassements de coûts par les TES pour offrir des services professionnels et techniques aux élèves. Une question est posée au sujet des Revenus du Service de garde pour l'équité – Enfants handicapés en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.	
7.	Divulgation d'actes répréhensibles
Note de service de la Commission scolaire des Draveurs du 25 octobre 2017, distribuée et lue aux membres du Conseil d'établissement.	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Anne-Marie Loiselle demande si les bénévoles doivent compléter le formulaire d'antécédents judiciaires une seule fois ou si cela doit être refait à chaque année. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Action : Mme Barbe va vérifier cette information.
8.	Formation conseil d'établissement
En référence à la formation du 27 octobre 2017, on nous informe que la séance sera filmée et accessible. Le contenu de la présentation a été imprimé et distribué aux membres pour information et référence.	
9.	Mesures
<ul style="list-style-type: none"> ● Les fonds à contribuer par l'École Le Petit Prince de l'ordre de 39,680 \$ pour les élèves en difficulté ont été pris dans la mesure Partir du bon pied; la contribution a déjà été transférée à la Commission scolaire. ● L'aide individualisée sera investie en aide aux devoirs et aux enseignants du préscolaire pour l'évaluation BAM. ● Pour la mesure Saines habitudes de vie, 300 \$ ont été dirigés pour la participation de deux élèves pour le Championnat de Cross-country provincial et le Programme ÉDUGRIMPE BOKS qui se fera en gymnase (3,900 \$). ● Pour la mesure Aide aux parents, trois enseignants ont donné une formation aux parents après les classes; la balance sera investie dans en 1^{re} année pour d'autres formations (1,000 \$). ● La mesure Partir du bon pied comporte un solde débiteur après contribution, qui servira à organiser trois avant-midis entre décembre et avril permettant aux élèves de 1^{re} année de recevoir les services d'une orthopédagogue (étudiante) (4,500\$ + 3,000 \$, mesure 15170). ● Pour la mesure Intervention efficace 1,440 \$ permet de mesurer la satisfaction par rapport aux services de l'école. La somme vise à défrayer les dépenses encourues pour un sondage et un projet coordonné par la TES. 	

- L'acquisition des livres et des ouvrages de référence de la bibliothèque est financée à 45% par une subvention du MELS et 55% par l'école.
- Le projet Acti-Leader est lancé (4^e, 5^e et 6^e année). Il vise à mobiliser et motiver les élèves à coordonner de l'animation dans la cour d'école dans le but d'éradiquer le plus possible les mauvaises influences et l'intimidation en milieu scolaire (1,200 \$).
- La rentrée progressive 2018-2019 est en mode d'organisation et une somme de 1,300 \$ est dirigée vers ce projet, pour l'optimiser.
- Libération des professionnels pour les interventions auprès des élèves en difficulté 19,600 \$; 14,000 \$ seront investis pour l'embauche d'une enseignante finissante à raison de 4 jours/sem pour les élèves de 2^e à 6^e année de janvier à avril pour fournir du soutien professionnel par la mesure EHDAA pour les élèves.
- Le Petit Prince n'a pas soumis de demande de participation pour le programme Mise en forme pour les écoles. Ce programme prévoit que le MELS sélectionne des projets de sept écoles parmi toutes celles qui ont déposé un projet, pour un montant total de 140,000 \$ pour 2017-2018.
 - ✓ **ACTION : À mettre à l'ordre du jour en mai pour l'appel de soumissions pour 2018-2019, prévu en septembre 2018.**
 - Anne-Marie Loiselle propose qu'on crée un comité de parents bénévoles pour appuyer le personnel enseignant investi dans le programme Mise en forme.

10.	Don
Sans objet.	
11.	Ouverture du service de garde - période des Fêtes
Mme Sandra Roberge nous informe que le service de garde sera ouvert les 4 et 5 janvier 2018 et 38 et 40 élèves respectivement sont inscrits pour ces journées.	
12.	Projets d'activités éducatives hors-horaire et hors-locaux
Sortie au cinéma – ACTIVITÉ FACULTATIVE Date : du vendredi 22 décembre 2018 Participants : Élèves du troisième cycle, 125 élèves et 6 accompagnateurs Coût et financement : 995,22 \$ en frais de transport et de billets d'entrée; demande de financement a été soumise et acceptée par l'Œuvre du Petit Prince – aucun frais aux parents	
La présidente, Mme Karine Renoux, suggère une approbation générale permettant aux enseignants de tenir des activités hors des locaux et hors des horaires de classe lorsque lesdites activités sont :	
1) Approuvées par la direction scolaire; 2) Prévues dans les rues avoisinantes à l'école, et 3) Conformes aux règles de sécurité routière.	
Karine-Ann Ciaru propose l'approbation de l'activité et la permission générale pour les activités hors-locaux et hors-horaires, appuyée Anne-Marie Loiselle.	

13.	Mot de la direction
Les parents ont accès au Portail Mozaik Portail Parents. Les bulletins y sont accessibles et la motivation d'absence peut y être faite. La visite de parents pour la remise de bulletin s'est bien déroulée. Le prochain bulletin sera en février et les rencontres se feront sur convocation.	
Une intervention de soins contre les réactions allergiques a été requise pour un élève de la 2 ^e année à la période d'Halloween. L'intervention a été bien gérée. Un effort de prévention, d'éducation et de rappels réguliers sera accru dans l'école. Des rappels aux parents par voie de communiqué seront faits par la direction et le service de garde. Un rafraîchissement à l'équipe-école sur l'intervention pour l'administration de l'Epipen est prévu. La Direction sollicite l'appui du Conseil d'établissement pour miser sur l'éducation des élèves et des parents et le maintien de la liste des aliments interdits à l'école.	
L'inscription pour le préscolaire se tiendra du 22 au 26 janvier 2018; l'organisation de la rentrée progressive est en cours et les documents seront préparés et présentés au Conseil d'établissement à une date ultérieure avant l'envoi aux parents.	
Il y aura rencontre du Conseil d'établissement le 13 décembre en raison d'une demande de la direction générale portant sur les Mesures.	
Mme Barbe sera en congé à partir du 16 décembre pour le congé des Fêtes; Mme Caroline Moore assurera les fonctions de direction pendant cette période.	
Mme Barbe souligne l'excellence de son équipe d'enseignants et de professionnels à l'école.	
14.	Mot des enseignants
Mme Julie Racine – représentant le préscolaire	
<ul style="list-style-type: none"> L'élèves sont à la fin du thème du cirque et au début du thème de Noel 	
Mme Louise Joncas – représentant le premier cycle	
<ul style="list-style-type: none"> En 1^{re} année, on met l'accent sur la lecture et on débute l'apprentissage des phrases, toujours sous le thème des monstres En 2^e année, on a déjà débuté le thème de Noel, portant plus précisément sur les traditions – projet de correspondance aux grands-parents sur les traditions et activités de Noel et projet de création d'un petit livre de récits pour la maternelle 	
Mme Sylvie Boisvert – représentant le deuxième cycle	
<ul style="list-style-type: none"> Retour sur la sortie au Mont-King en octobre - jeux de sens et géographie, 21 parents bénévoles avec les classes de 3^e et de 4^e année; on prévoit répéter l'activité en 2018-2019. En 3^e année, un accent est mis sur la lecture; 6 romans au programme cette année. Établissement d'un projet de parrainage avec la classe de M. Jean pour parfaire la compréhension de lecture et des joutes d'échec pour développer les stratégies. Mme Maude communique son appréciation de sa stagiaire au stage 2. En 4^e année, les élèves travaillent sur le thème des animaux, surtout les animaux peu communs. 	
M. Craig McLellan – représentant de troisième cycle	
<ul style="list-style-type: none"> Projet sur l'électricité – Un village de Noel illuminé. Le projet sera présenté aux parents et aux élèves. La première campagne de financement pour l'activité AIR-EAU-BOIS (vente de chocolats) tire à sa fin. 	

15.	Mot de la technicienne en service de garde
Le vendredi 22 décembre à partir de 6h50 aura lieu le déjeuner de Noel; la thématique étant Donner à conjuguer sans compter, le Service de garde accumulera des dons en argent pour acheter des cartes-cadeau d'épicerie pour deux organismes à vocation caritative dans la région.	
Le projet BOKS est lancé; trois éducatrices ont suivi la formation pour ce projet qui vise à rendre les enfants actifs, enfants attentifs. Des activités ont déjà eu lieu et sont prévues les lundis, mercredis et vendredis. Jusqu'à janvier, le programme cible les élèves de 5 ^e et 6 ^e année; on dénombre 39 participants dès la première participation. À compter de janvier, trois matins par semaine, pour des périodes de 30 à 40 minutes, dès 7h30, pour tous les niveaux.	
16.	Mot du représentant au comité de parents de la CSD
Karine-Ann Ciaru explique Fédération du comité de parents ont reçu une demande d'examiner les listes de fournitures scolaires des écoles – l'école Le Petit Prince se situe bien par rapport aux autres. Elle indique aussi avoir appris que le projet éducatif de l'école doit être revu. Mme Barbe explique qu'on est en attente des lignes directrices.	
Caroline Proulx fait état des faits saillants de la rencontre du Comité de parents :	
<ul style="list-style-type: none"> • Explications sur l'uniformisation de la taxe scolaire • Demande de la commission scolaire afin que la prochaine élection pour les commissaires scolaires se fasse par vote électronique (novembre 2018). • Activités ludiques : si des parents ne souhaitent pas la participation des enfants à ces activités, on confirme à la Commission scolaire qu'il n'y a pas de frais transférés aux parents pour les élèves qui restent dans l'école. • Préoccupations au sujet des coûts exigés des services de garde pour certaines activités; on vise à assurer qu'il n'y a pas de profit généré par ses activités. Mme Roberge confirme que La Halte du Petit Prince est consciente de ne pas générer de profit, conformément à la directive. • Mesures d'urgence - communications; les communications officielles sont sur le site de la Commission scolaire, puis distribuées dans les écoles, pour ensuite être partagées au public. • Demande du Comité pour plus de transparence sur les frais de voyages, notamment pour assurer qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts dans l'acquisition des services d'organisation des voyages. • Règlement sur le service de garde en milieu scolaire (article 18) qui indique qu'il peut y avoir création d'un comité de parents consultatif pour le service par le Conseil d'établissement scolaire. Il n'y en a pas à la Halte du Petit Prince. 	
17.	Mot du représentant de l'organisme de participation des parents (OPPEPP)
Une première réunion a eu lieu, portant sur l'examen des projets en liste pour l'année 2017-2018. Anne-Marie Loiselle nous informe qu'il y aura moins de projets pour 2017-2018.	
18.	Mot du représentant de l'Œuvre du Petit Prince
Anne-Marie Loiselle nous informe que les activités parascolaires terminent dans deux semaines. La préparation pour les activités parascolaires de février est en cours.	
<ul style="list-style-type: none"> • Une levée de fonds pour l'œuvre par Fundscrip est présentement en cours; une lettre a été envoyée aux parents. • Le Marche-thon a rapporté 5,745\$. 	

19.	Mot du commissaire	
Sans objet.		
20.	Coups de cœur	
<ul style="list-style-type: none"> ♥ Coup de cœur pour les activités du service de garde qui emballent les enfants. (Karine-Ann Ciaru) ♥ Chapeau à Mme Barbe pour son engagement, sa transparence et sa disponibilité. (Karine-Anne Ciaru) ♥ On souligne la qualité des activités du service de garde. (Caroline Proulx) ♥ On applaudit les activités parascolaires de l'œuvre du Petit Prince; activités fabuleuses, notamment Les Petits débrouillards. (Caroline Proulx) ♥ On apprécie la séance Apprendre à lire livrée par les enseignants sur leur temps. (Caroline Proulx) ♥ On remarque la qualité et l'entrain des enfants pour les activités de Décorations d'Halloween et de la Maison hantée au Service de garde. (Caroline Proulx) ♥ Appui remarqué pour le suivi et l'intervention rapide au sujet d'accrocs dans la cour d'école par le Service de garde. (Caroline Proulx) ♥ On souligne l'efficacité de l'école pour l'encadrement de la cour de maternelle. (Caroline Proulx) ♥ On apprécie les bénévoles de la bibliothèque au nom du deuxième cycle. (Sylvie Boisvert) ♥ Au nom de Mme Caroline, on souligne le travail de classement de la bibliothèque de sa classe, l'accroc-gym et la participation des élèves de 6^e année pour la guignolée. (Sylvie Boisvert) ♥ On remercie les professeurs et la direction pour la rencontre de parents. (Karine Renoux) ♥ On souligne la participation active des parents qui se déplacent et participent aux rencontres de remise de bulletin. (Louise Joncas) 		
21.	Correspondance	
Sans objet.		
22.	Varia <ul style="list-style-type: none"> a) Parents accompagnateurs b) Activités parascolaires (OPP) c) Cour des maternelles d) Préscolaire e) Accueil/arrivée élèves - météo <p>Parents accompagnateurs : Caroline Proulx propose ce que l'emplacement des activités du service de garde soit inscrit sur le formulaire d'inscription ainsi que le ratio de parents accompagnateurs prévu pour les activités à l'extérieur. Le service de garde ne sollicite formellement pas la participation des parents bénévoles, mais la participation volontaire est acceptée.</p> <p>Activités parascolaires (OPP) : Des parents d'enfants de maternelle n'ont peut-être pas reçu l'information.</p> <p>Cour des maternelles : Une clôture a été installée pour assurer plus de sûreté pour les élèves de maternelle, dont la cour est adjacente au stationnement.</p> <p>Préscolaire : Dans le sac d'école de maternelle, il y aurait trop matériel à transporter et trop de sources d'information à vérifier : facteur, site de l'école, etc. On indique qu'il est vrai que les sources</p>	

d'information se multiplient à l'école, mais qu'elles sont en général appréciées, que l'application mobile de réseautage Class Dojo est très appréciée et que l'équipe-école gagnerait peut-être à adopter une approche cohésive pour les communications aux parents en adoptant peut-être un nombre plus limité de modes de communication, tout en reconnaissant que cela relève de la discrétion de chaque enseignant dans sa gestion de classe.

Accueil/arrivée élèves - météo : Barbara Delisle fait remarquer que le 24 octobre dernier il y avait eu une pluie très abondante et que des élèves attendaient dans le Parc St-Exupéry de pouvoir avoir accès à la cour d'école. Elle demande s'il est possible de considérer de fournir un abri pour les élèves dans ce contexte. Cela ne relève pas de la responsabilité de l'école, ni du service de garde, mais on indique que la fréquentation sporadique au service de garde est possible et il est suggéré de faire un rappel aux parents par voie de communiqué au sujet de cette offre de service.

23.	Levée de la réunion
------------	----------------------------

La séance est levée à 21h24, proposée par Anik Rioux et appuyée par Sylvie Boisvert.